



COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des ressortissants sénégalais établis au Canada que, conformément aux dispositions du décret n°2017-479 du 31 mars 2017, la validité des cartes nationales d'identité numérisées, initialement fixée au 31 mars 2017, est prorogée jusqu'au 30 juin 2017.

Ottawa, le **25 AVR. 2017**

L'Ambassadeur

Ousmane PAYE

